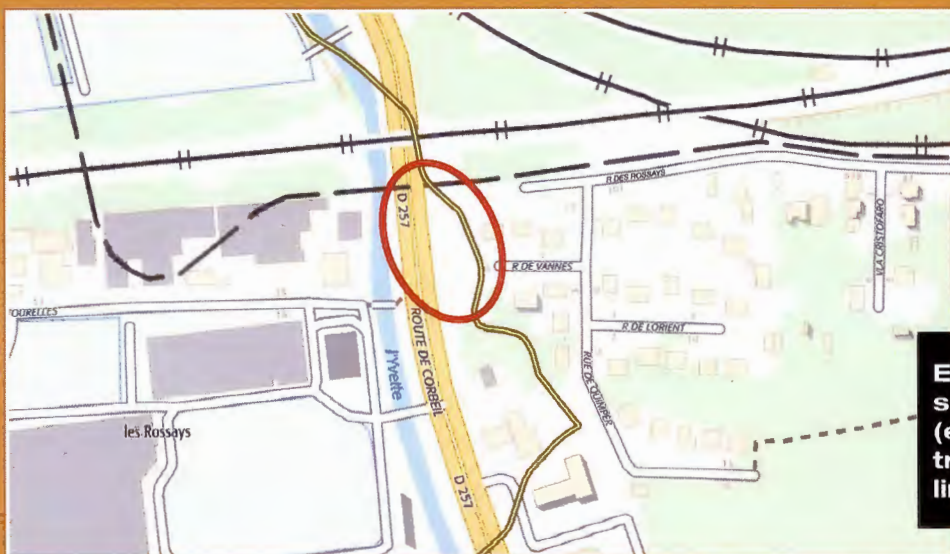




DÉVOIEMENT DU COLLECTEUR D'EAUX USÉES T200 lié à l'impact du TRAM-TRAIN T12 Express (T12E)

Situation géographique du chantier



Extrait de la carte IGN - source Geoportail (en rouge : emprise des travaux - trait jaune : limites communales)

Les travaux de dévoiement du collecteur intercommunal de transport des eaux usées se situent à Epinay-sur-Orge et Savigny-sur-Orge, sur la RD257 et ses abords immédiats, au niveau de la rue des Rossays, et à proximité de la ligne SNCF Paris-Bordeaux.

Le projet du T12 Express

Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) a lancé en 2009 un projet de construction de tramway nommé Tram-Train Massy-Evry ou T12 Express Massy-Evry (T12E). Le projet s'étend sur près de 20 km et traverse 13 communes de l'Essonne. Il relie la gare du train-RER B de Massy-Palaiseau à la gare du train-RER D d'Evry en passant par Champlan, Longjumeau, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Savigny-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Viry-Châtillon, Grigny, Ris-Orangis et Courcouronnes.

LE CONTEXTE

Le projet T12E a été déclaré d'utilité publique le 22 août 2013, par le Préfet de l'Essonne.

Arrêté n° 2013-PREF.DRCL/BEPAFI/SSAF/406 du 22 août 2013

ARTICLE 1^{er} : Est déclaré d'utilité publique, au profit du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF), de la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF) et de Réseau Ferré de France (RFF), le projet de réalisation du Tram-Train entre Massy et Évry.

Conformément à l'article L.11-1-1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, un document exposant les motifs et considérations justifiant le caractère d'utilité publique de l'opération, est annexé au présent arrêté.

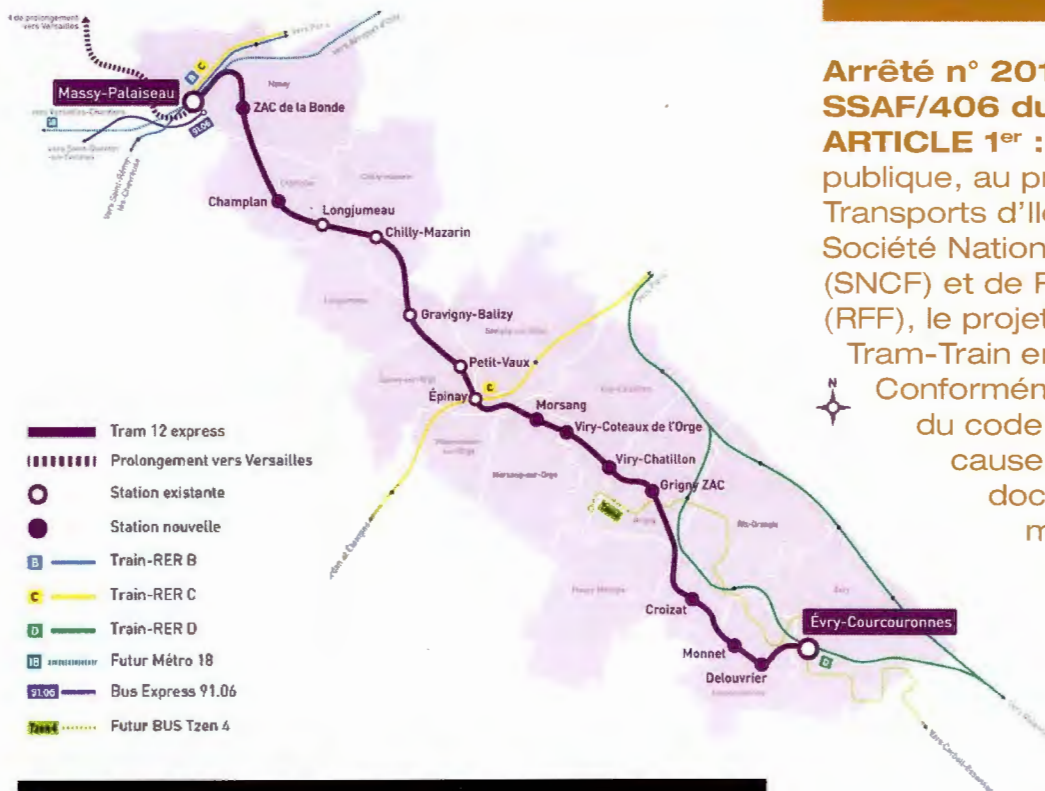


Schéma du tracé du T12E - source IDF Mobilités

En 2018, une zone de conflit avec le collecteur intercommunal de transport des eaux usées, implanté sous la RD257, au niveau de la rue des Rossays à Savigny-sur-Orge est identifiée. Il apparaît qu'un futur ouvrage (culée d'un pont) sera construit à l'emplacement du collecteur intercommunal.

IDF Mobilités n'ayant pas trouvé d'autres possibilités pour implanter cette culée, il a été imposé au SIAHVY de dévier le réseau d'assainissement afin d'assurer le bon déroulement du projet T12E.



Photo du collecteur intercommunal T200 à Savigny-sur-Orge - source SIAHVY

Le collecteur intercommunal de transport des eaux usées

Depuis Saint-Lambert-des-Bois (Yvelines) à l'amont jusqu'à Savigny-sur-Orge (Essonne) à l'aval, le collecteur intercommunal de transport des eaux usées du SIAHVY présente un linéaire d'environ 98 km. Il collecte les effluents des habitants de 31 communes du SIAHVY, soit près de 280 000 au total.

Ces effluents sont ensuite transportés par le collecteur intercommunal du Syndicat de l'Orge, avant d'être traités par la station d'épuration du SIAAP à Valenton.

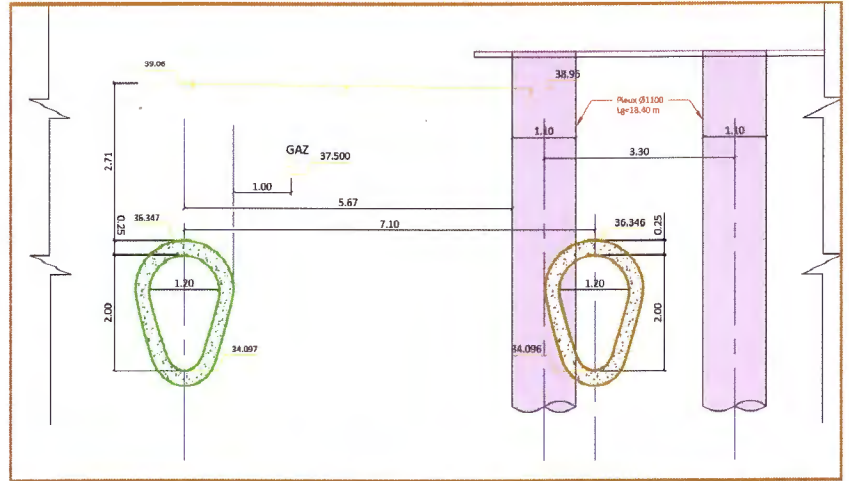
La section du collecteur intercommunal est circulaire de Ø200 (200 mm) à l'amont. A l'aval, la section du collecteur est ovoïde de dimension T200 (2,00 m x 1,20 m).

LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Sur l'emprise de travaux, le radier de l'ouvrage T200 se situe à 5 m de profondeur moyenne. Les débits transités varient de 1500 m³/h par temps sec à plus de 4000 m³/h par temps de pluie.

Les travaux consistent à dévoyer, en tranchée ouverte, deux tronçons sur un linéaire total de 58 m, à construire deux chambres de raccordement amont et aval et trois regards de visite et à combler l'ouvrage actuellement existant à abandonner.

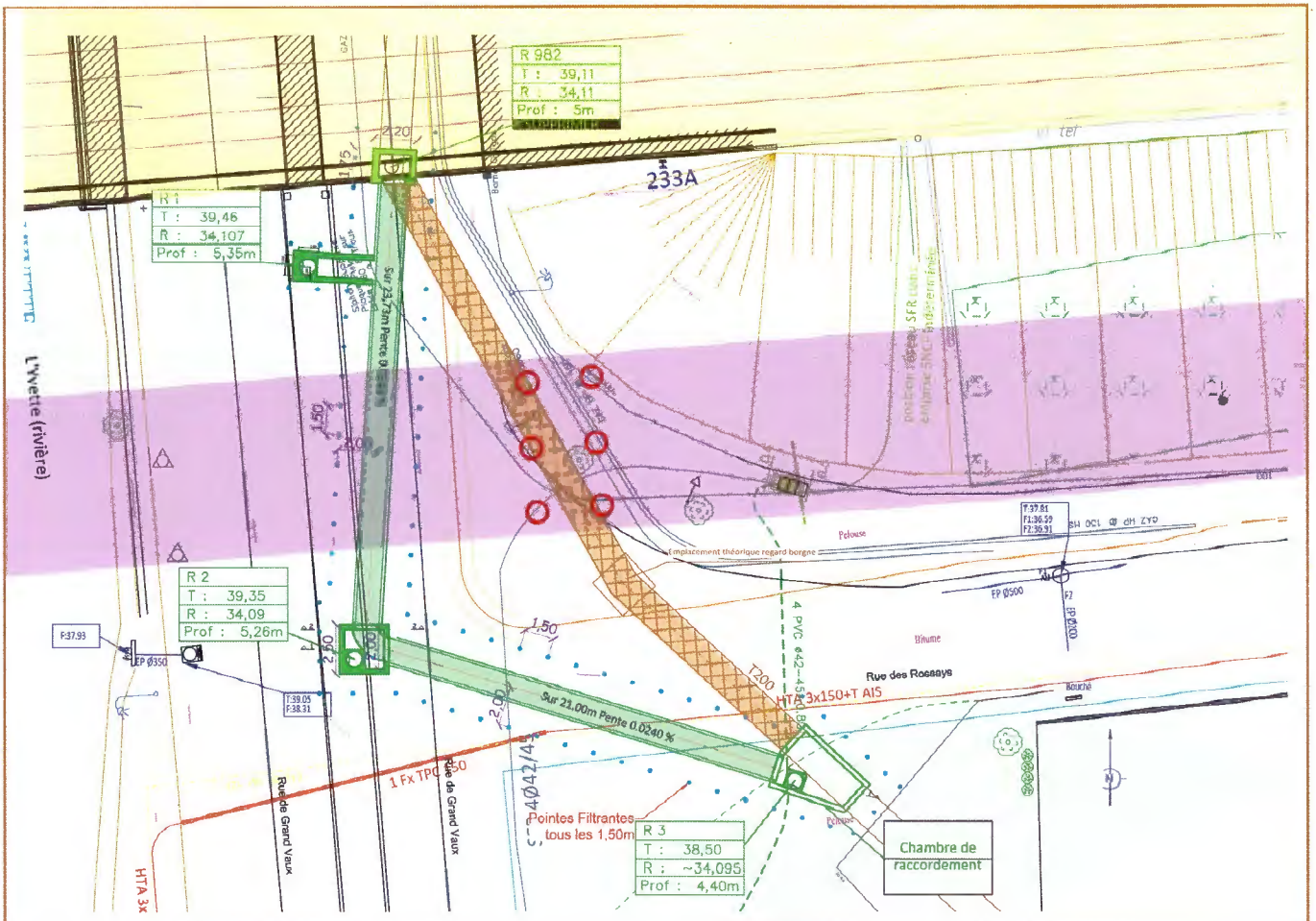
L'objectif est de libérer l'emprise nécessaire à la construction de la culée de pont du T12E (OA1).



Coupe transversale du collecteur intercommunal ovoïde T200 - source SEGIC

- Collecteur d'eaux usées T200 existant
- Collecteur d'eaux usées T200 dévié
- Culées de l'ouvrage OA1
- Emprise du T12E
- Ligne SNCF

Plan du collecteur existant et du collecteur dévié - source EHTP



DÉROULEMENT DU PROJET

Les travaux de dévoisement se dérouleront en deux phases, sur une durée totale de 3,5 mois :

- **Phase 1** : 3 au 28 juin 2019 – Sur accotement et abords immédiats de la RD257
 - Pose du nouveau collecteur - tronçon aval
- **Phase 2** : 1^{er} juillet au 6 septembre 2019 – Sur RD257
 - Pose du nouveau collecteur – tronçon amont
 - Construction des deux chambres de raccordement et des trois regards, et raccordement
 - Comblement de l'ouvrage actuellement existant

Contraintes d'exécution

- Chantier en cours du T12E (zones de circulations communes)
- Présence de la nappe phréatique d'accompagnement de l'Yvette
- Sol en couverture et encaissant constitué de remblais et alluvions modernes dotés de faibles caractéristiques mécaniques
- Proximité d'un pont de franchissement pour la voie ferrée SNCF
- Axe à fort trafic sur la RD257
- Zone d'habitations à proximité immédiate
- Pente faible du collecteur intercommunal
- Maintien du service d'assainissement des eaux usées



Maître d'ouvrage : **SIAHVY**



Maître d'œuvre : **SEGIC Ingénierie**



Partenaire financier : **CD91**



Communes : **Epinay-sur-Orge et Savigny-sur-Orge**



Entreprise : **EHTP**



CSPS : **Etudes et Synergies**



Société de contrôles : **IDETEC**

